

Elisabeth Walliser
Maître de conférences HDR
Université Montpellier 1
elisabeth.walliser@univ-montp.fr

Montpellier, 14 décembre 2011

Présidence de l'université de Toulouse 1
Monsieur le Professeur Bruno Sire

2 rue du doyen Gabriel Marty
31 042 Toulouse Cedex 9

Copie :

Directeur de thèse et membres du jury, Mme Catherine Casamatta (Directrice de l'IAE de Toulouse), M. Karim Mignonac (Directeur de l'ED de Toulouse), Mme Christine Pochet (Présidente de l'AFC), Monsieur Pierre-Louis Dubois (Délégué général de la FNEGE), Mme Bergadaà (Université de Genève).

Objet : plagiat

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance du travail de _____, candidat au doctorat en sciences de gestion à l'Université de Toulouse 1 - Capitole. Son travail s'intitule : La mesure comptable des marques au Maroc. Après une lecture attentive de ce travail, je puis affirmer, sans aucun doute possible, qu'il y a eu plagiat substantiel de ma thèse de doctorat.

PEREZ-WALLISER Elisabeth. La mesure comptable des marques. Une étude comparée en Europe. Thèse de doctorat en sciences de gestion. Université Paris XII Val de Marne. Décembre 1998.

Cette thèse a obtenu le **prix de thèse AFC-FNEGE** de l'année 1998. Elle a, en outre, obtenu une **subvention pour publication** du ministère et a donc été publiée :

WALLISER Elisabeth. La mesure comptable des marques. Vuibert. 2001.

En 2009, j'ai récupéré les droits de cet ouvrage. La version numérique de cet ouvrage (mise en page et numérotation de l'auteur et non de l'éditeur) est sous HAL-SHS archives-ouvertes sous l'adresse suivante : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/48/40/35/PDF/La_mesure_comptable_des_marques_Elisabeth_Walliser.pdf

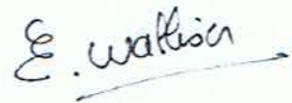
Monsieur _____ reprend ma question de recherche, mon programme de recherche, ma démarche méthodologique, mes hypothèses et mes conclusions. Des dizaines de pages correspondent à du « copié-collé ». Par ailleurs, il dit avoir mené une double empirique (sur plaquettes et par questionnaires) que j'estime « fictive », monsieur _____ reprenant mes propres résultats avec pourtant des données censées être différentes.

Je vous livre, dans les pages qui suivent, la preuve de ce que j'avance. Les éléments correspondants au travail de _____ sont confrontés au mien (Elisabeth WALLISER EW version numérique).

Compte tenu de la gravité des faits, j'attends des sanctions disciplinaires exemplaires à l'égard de _____ et souhaite me constituer « partie civile » devant le pôle d'instruction de cette affaire.

Je vous informe, par ailleurs, que le professeur M. BERGADAA est informée des éléments factuels portés à votre connaissance ainsi que la Commission d'éthique de l'Association Francophone de Comptabilité et la FNEGE.

Restant à votre disposition et dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Elisabeth Walliser

P.J.

Pour que vous puissiez-vous rendre compte de l'étendue du plagiat, je vous joins la version numérique de mon ouvrage et la version numérique de la thèse du candidat, toutes deux surlignées. Les phrases surlignées en jaune correspondant à du copié-collé identifié.